



Escroquerie - abus de confiance

Par rikadu, le 17/01/2009 à 20:24

e me suis mis dans une situation plutôt désagréable et j'aimerais que vous m'aidiez à m'en sortir sans trop de casse. J'ai 20 ans, habite en Belgique et étudie actuellement en deuxième année.rnrnIl y a quelques semaines, un 'ami' m'a demandé si il pouvait commander des colis via internet, et les livrer à mon domicile (soi-disant, car ses parents n'auraient pas accepté qu'il les livre chez lui). Naïf et confiant, j'ai accepté. J'ai donc reçu un premier colis, puis un deuxième, ... pour recevoir au total 5 colis, envoyés par 3 sites différents.rnrnCe que je ne savais pas, c'est que toutes ces marchandises avaient été commandées grace à une carte de crédit volée. J'ai reçu il y a 2 jours une lettre d'un site (sur lequel mon "ami" avait fait 3 commandes) m'informant que si je ne payais pas la somme dûe avant le X/X/2009, une plainte contre escroquerie allait être déposée contre moi. Il était également mentionné sur la lettre que j'avais coupé court à toute communication depuis notre dernière conversation téléphonique. Je n'ai jamais eu cette firme au téléphone et c'est donc mon "ami" avec qui ils ont dû parler.rnrnJ'ai contacté cette firme pour expliquer mon problème, en leur disant que je n'avais pas commandé ces marchandises, mais les avais simplement reçues et n'étais pas au courant qu'elles avaient été payées frauduleusement. Ils m'ont répondu que j'étais dans tous les cas complice, et qu'ils allaient entamer des poursuites très rapidement si la somme dûe n'était pas remboursée.rnrnJe n'arrive presque plus à entrer en contact avec cet "ami". Je lui ai fait part du problème, et lui ne semble pas inquiet. Il refuse de payer la somme et choisit d'attendre et de voir. J'ai l'impression de m'être fait piéger.rnrnOn m'a conseillé de porter plainte contre lui le plus vite possible pour fraude et abus de confiance. D'imprimer le plus possible d'historiques de conversation, de rassembler les dates de livraison, ... Le problème c'est que je n'ai pas de preuve que je n'étais pas au courant de la fraude.rnrnIl reste encore chez moi plusieurs colis, les autres ont à mon avis déjà été revendus.rnrnJe ne sais pas si mon discours paraît crédible. En tout cas il est vrai, et j'ai honte d'avoir été si naïf et de m'être fourré dans une telle situation. J'attends vos conseils avec impatience.

Par **frog**, le **17/01/2009** à **21:45**

[citation]Le problème c'est que je n'ai pas de preuve que je n'étais pas au courant de la fraude.
[/citation]rnPas de souci à te faire : Ce n'est pas à toi de prouver ton innocence, celle-ci est présumée.rnrnVa voir nos amis en uniforme bleu, raconte leur ton histoire, garde le restant des colis sous la main pour leur remettre le moment venu et reste confiant. :-)rnrnLe vendeur va tout faire pour te faire peur dans l'espoir de toucher de l'argent. Ne te laisse pas impressionner et ne paye rien du tout.